

n°3

Janvier 2024

# LES INFOS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES



## Zoom sur

- 3 communes
- Les Ordures Ménagères
- La Brigade Verte

## Dossiers & Perspectives

- Le Projet de territoire
- L'avancement de la Fibre
- Le nouveau siège de la CDC
- La zone artisanale de Balagère

## Rétrospective & Bilan

Ce qu'il s'est passé en 2023 dans nos services

## Petites annonces



**PAYS DES VANS  
EN CÉVENNES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - [www.cdc-vansencevennes.fr](http://www.cdc-vansencevennes.fr) - [accueil@cdc-vansencevennes.fr](mailto:accueil@cdc-vansencevennes.fr) - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSELGUES  
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SAELLES - LES VANS



## Le Mot du Président

### Madame, Monsieur

En ce début d'année je vous présente mes vœux les plus sincères. Que 2024 vous apporte la santé, le bonheur et la réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur. Dans ce bulletin, vous découvrirez un résumé des actions de l'année écoulée. L'année 2023 a été particulièrement intense pour notre collectivité :

### Le projet de territoire

Ce fut un travail conséquent de 18 mois avec de nombreuses réunions de concertations publiques et politiques qui ont permis de retenir 3 grandes orientations stratégiques et un axe transversal. La synthèse vous est présentée dans ce bulletin, toutefois le document final sera à votre disposition sur le site internet de la Communauté de communes.

Un grand merci à tous les élus, agents des collectivités, partenaires et citoyens qui ont bien voulu donner de leur temps pour que ce projet voie le jour. Un temps de restitution a eu lieu le 15 décembre dernier. Environ 80 personnes étaient présentes.

### La nouvelle zone d'activité située à Balagère

Nous venons d'acquérir le terrain sur la commune de Chambonas, le permis d'aménager vient de nous être délivré fin décembre. A terme, ce tènement permettra l'installation d'une dizaine d'entreprises artisanales. A la demande de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), nous allons décaler les travaux d'aménagement afin de procéder à des fouilles archéologiques. Nous espérons être en mesure de vendre les terrains au deuxième semestre 2024.

### Aménagement du siège de la Communauté de communes

Engagés conjointement avec la commune des Vans dans la résorption de l'ancienne friche de l'hôpital, nous allons acquérir le dernier bâtiment, non détruit à ce jour, actuellement propriété de la commune des Vans. Le but est d'y installer les différents services à la population : Coworking, France Services, Médiathèque ainsi que le siège administratif de la Communauté de communes. Les travaux d'aménagement devraient démarrer au premier semestre 2024. Cela concerne l'aménagement global du site : construction d'une maison de santé portée par les professionnels de santé, création d'une résidence seniors portée par un bailleur social et aménagements paysagers et de la desserte portés par la commune des Vans.

### La voie douce

Les derniers travaux vont démarrer sur le secteur de Saint-Paul-le-Jeune. Le projet consiste à résorber la discontinuité que représente la traversée du bourg entre le bâtiment « Repaire » côté nord et les logements sociaux d'Ardèche Habitat au sud pour un linéaire de 600 mètres. A l'issue de cette dernière phase, nous aurons aménagé 17 km de voie dédiée aux mobilités douces, de Beaulieu à Saint-Paul-le-Jeune.

La voie se poursuit jusqu'à Gagnières côté Gard suite aux travaux engagés par la Communauté de communes de Cèze Cévennes.

Il manque à ce jour la liaison entre Beaulieu et Gropierres que devrait entreprendre la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. A terme, ce dernier tronçon permettra de se connecter complètement à la Via Ardèche.

**A présent, je vous souhaite une bonne lecture et une belle année 2024,**

Joël Fournier, Président

Daniel Noël, Thierry Bruyère-Isnard, Joël Fournier, Christian Manificier, Lionnel Robert et Christiane Raynard, lors de la réunion publique du 16 novembre 2023 pour le Projet de Territoire



Delphine Feullade et Jean-François Borie qui complètent l'équipe des Vices-Présidents



Lors du Congrès des Maires d'Ardèche le 12 octobre 2023 au Vans



# Sommaire

- p. 4 Le Budget
- p. 5 Le personnel

## Zoom

- p. 6-7 Trois communes

## Reportages

- p. 8-9 Reportage "Les Ordures Ménagères"
- p. 10-11 Reportage "La Brigade Verte"

## Dossiers

- p. 12 Le Projet de Territoire & La fibre
- p. 13 La zone d'activité de Balagère & le nouveau siège de la Communauté de communes

## Ce qu'il s'est passé en 2023

- p. 14-15 Le pôle culturel
- p. 16 Le tourisme
- p.17 Le Pôle Pleine Nature
- p. 18-21 L'aménagement & économie du territoire
- p. 22 L'environnement
- p. 23 Le SPANC
- p. 24-26 L'action sociale, petite enfance, enfance, jeunesse
- p.27 les petites annonces



# LE BUDGET

Ci-dessous le budget du fonctionnement en recettes et en dépenses simplifiées, ainsi que la liste des investissements de la Communauté de communes sur l'année 2023.

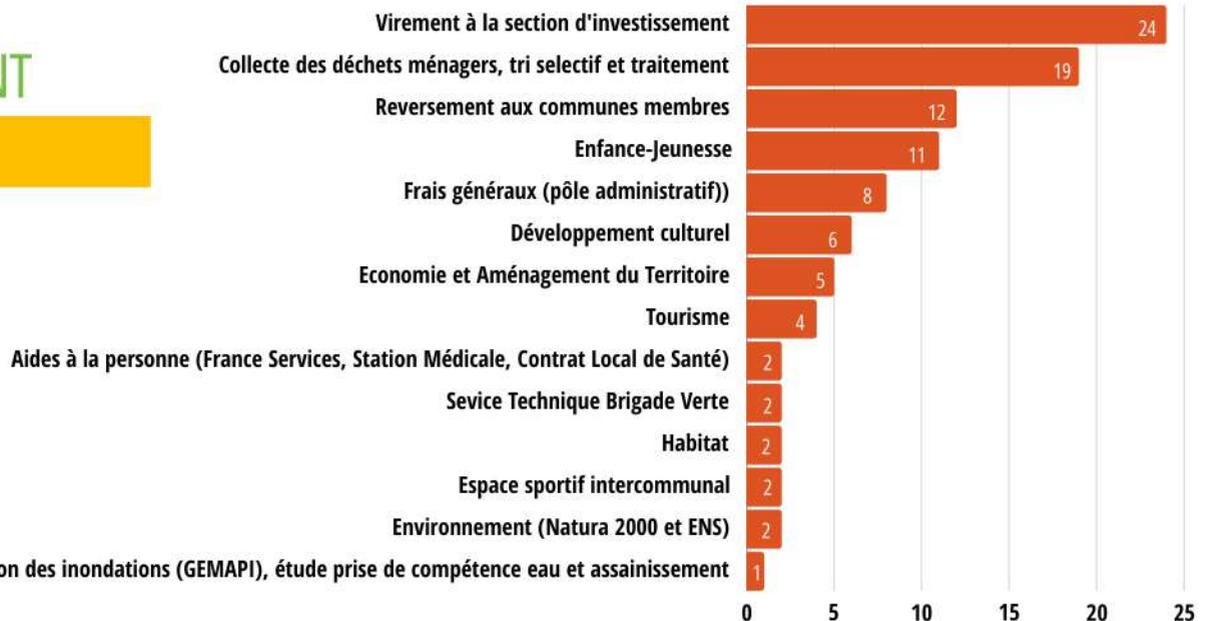
Le budget prévisionnel de fonctionnement a été voté en début d'année 2023 d'un montant de 8 365 111€ équilibré en dépenses et en recettes. Les dépenses et les recettes réalisées de l'année 2023 ainsi que le budget prévisionnel 2024 vous seront communiqués en avril 2024 sur notre site internet.

## LE FONCTIONNEMENT

### Dépenses sur 100€

**Budget 2023  
total = 8,36 M€**

Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), étude prise de compétence eau et assainissement

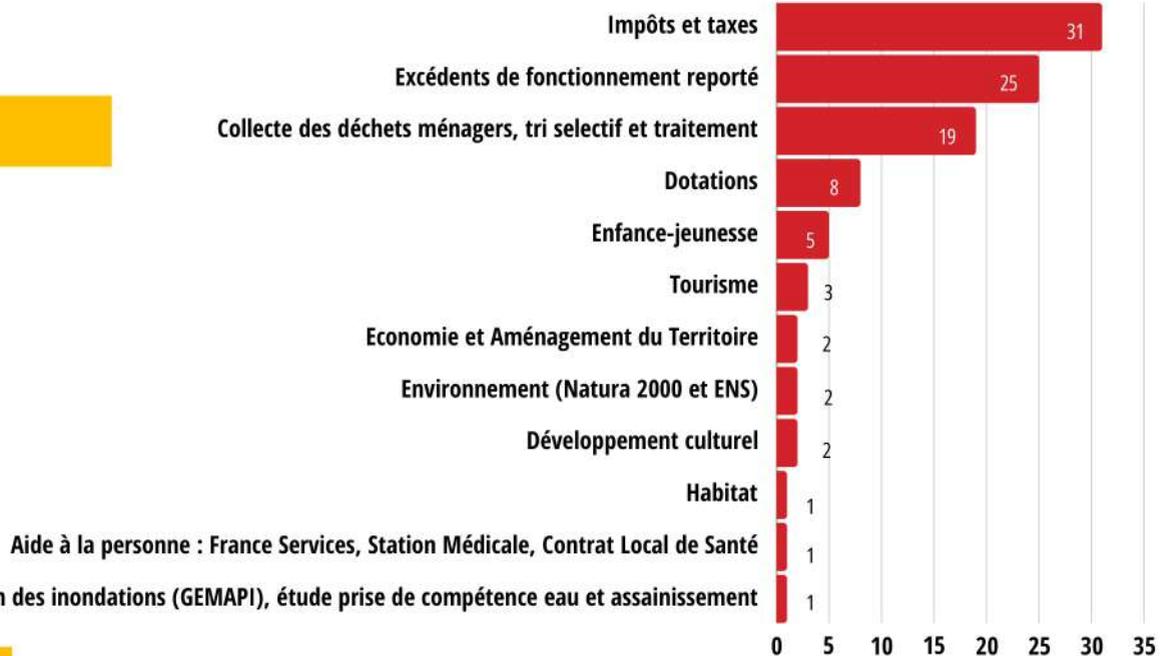


## LE FONCTIONNEMENT

### Recettes sur 100€

**Budget 2023  
total = 8,36 M€**

Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), étude prise de compétence eau et assainissement



### Deux budgets annexes

#### Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Il couvre 12 communes de notre territoire. Il s'équilibre avec l'encaisse des redevances

#### Budget "nouvelle zone d'activité sur Balagère" (commune de Chambonas)

À terme, il devrait s'équilibrer entre

- les acquisitions des parcelles,
- les travaux d'aménagement,
- les subventions
- la revente des terrains.

## LES INVESTISSEMENTS

**Les investissements comprennent** tout bien dit « durable », c'est-à-dire des biens amortissables dans le temps. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3,37M€.

#### Les recettes correspondent :

- au virement de la section de fonctionnement
- au fonds de compensation de TVA
- aux subventions de l'État, du Département de l'Ardèche, de Région Auvergne-Rhône-Alpes

#### Les dépenses comprennent :

- Le remboursement du capital des emprunts
- Les amortissements
- Les fonds de concours accordés aux communes dans le cadre de leurs projets communaux, économiques ou l'aménagement de points de regroupement des déchets
- Les aides économiques
- Les aides dans le cadre de l'amélioration de l'habitat
- L'achat d'un camion benne pour la collecte des déchets
- Le renouvellement de matériel et de mobilier pour les services
- L'acquisition et les travaux de réhabilitation d'un bâtiment situé dans l'ancienne friche de l'hôpital aux Vans pour les services de la Communauté de communes
- Les travaux de finalisation de la voie verte par la traversée du bourg centre de Saint-Paul-le-Jeune

# LE PERSONNEL

## Agents :

Au 04/12/2023

**40 agents contractuels / 29 titulaires / 2 agents en contrat d'apprentissage**

### Répartition par service :

- Pôle Technique : 20 agents
- Pôle Action sociale : 24 agents
- Pôle Culture : 17 agents
- Pôle Développement économique et territoire : 3 agents
- Pôle Ressources : 9 agents

## Le mot du Président

Je tiens à remercier l'engagement et le sérieux de l'ensemble des agents de la collectivité, qui assurent, malgré leur lot de difficultés, la continuité des services.

Joël Fournier

### Projets RH sur l'année :

- Instauration du Comité Social Territorial suite aux élections de décembre 2022 : nouvelle instance de dialogue social, issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Elle devient ainsi la seule instance compétente pour débattre des sujets collectifs, en réunissant les représentants des élus, les représentants du personnel, et d'autres personnes ressources le cas échéant.
- Nouvel outil de dématérialisation des documents agents et la pose des congés.
- Mise en œuvre du règlement de formation avec la préparation du plan de formation pluriannuel à venir sur 2024.

### Le recrutement à la Communauté de communes :

Au cours de l'année 2023, les services ont recruté des postes en saisonniers et en besoin permanent, principalement des remplacement d'agents : mutation, arrêts maladie...

Pour les emplois saisonniers : 1 agent à la Brigade verte, 2 postes d'éco-gardes et 5 chauffeurs-ripeurs.

Pour les remplacements : 2 assistantes petite enfance, 1 agent à l'accueil du siège administratif, 1 intervenant en milieu scolaire (IMS) pour l'école de musique, 1 agent France Services et 1 à la médiathèque.

Pour les besoins permanents : 1 agent ménage à la crèche et 1 agent ménage pour les services de la collectivité (au lieu d'une prestation extérieure).

Cela représente la réception de plus de 100 CV (hors candidatures spontanées) et la réalisation d'une quarantaine d'entretiens de recrutement.

Le 3 février 2023, nous avons organisé la première journée de cohésion. Le principe ? Une journée pour que les différents services se rencontrent. En effet, les agents ne se croisent pas forcément, en raison de l'éclatement des différents services. Parfois même, ils se connaissent à peine. Lors de cette journée, il y a eu matinée de travail avec un atelier sur la santé et la sécurité au travail avec Isabelle Gros (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection, ACFI) et avec Micro Folies (découverte ludique d'œuvres d'art). L'après-midi, il y avait le choix entre deux randonnées, de la pétanque ou des jeux de sociétés. Cette journée a permis de mieux comprendre les missions et l'organisation de la collectivité.



Photos © CDC du Pays des Vans en Cévennes

### Entretien avec Azize El Bezazi

Arnaud Béalet a quitté la CDC le 20 décembre 2023 pour partir vers de nouveaux horizons (voisins). Azize El Bezazi reprend son poste d'agent d'entretien des bâtiments, et va se former au poste d'assistant de prévention.

Azize est un ancien artisan dans le bâtiment, il était plaquiste et peintre. Cette expérience lui a donné une grande connaissance des artisans du secteur et de la réalité de leur métier.

Ce qu'il aime dans ce poste : sa polyvalence, le lien avec les différents services et d'être en contact avec les collègues, les partenaires...



### Pots de départ : Marion D'Alba, Anaïs Lachaux, Antoine Garnier, et Arnaud Béalet



# LES COMMUNES

Nous vous faisons découvrir 3 communes par numéro et par an :  
1 commune de montagne, 1 commune du centre et 1 commune de plaine

Photos © Mairie de  
Malarce-sur-la-Thines

## • Malarce-sur-la-Thines

Maire : Delphine Feuillade

<https://www.malarce-sur-la-thines.com>

Nombre d'habitants (2023) : 250

### La commune



MALARCE SUR LA THINES

La commune de Malarce-sur-la-Thines est née en juillet 1975 de la fusion des anciennes communes de La Figère, Malarce et Thines. Elle s'étend de 172m au bord du Chassezac à La Figère et Malarce à 1 062m sur les hauteurs de Thines sur le plateau de Montselgues. La commune est surtout connue pour la beauté de ses paysages, avec la sinueuse rivière Thine et le site classé de l'église et du village perché de Thines. Elle s'étend sur 37,3 km<sup>2</sup> et compte 70 hameaux. La population compte 250 habitants (source INSEE), population qui triple l'été. En 2016 cette commune a été la première en Ardèche à recevoir le label « Village en Poésie ».

## • Gravières

Maire : Monique Doladille

Site internet : <https://www.gravieres.fr/>

Nombre d'habitants (2023) : 512



COMMUNE DE  
GRAVIÈRES

Gravières est limité au Sud par le Serre de Barre culminant à 911 m environ et au Nord par le Chassezac à 184 m. Bien à l'abri des montagnes, Gravières bénéficie d'un bon climat aux influences méditerranéennes. Cela explique en partie le choix fait par les Houillères de France d'implanter à Folcheran un préventorium devenu aujourd'hui un centre de rééducation respiratoire. Gravières s'est donc développé sur les pentes du Serre de Barre le long de la D901 et aujourd'hui le long de la D113. Dès le moyen-âge, l'habitat est constitué de mas bâtis sur des sources. Comme le sol de Gravières est façonné de différentes couches géologiques, nous trouvons des maisons en gneiss sous Folcheran, des maisons en calcaire au Mognard, des maisons en schistes vers les Avols, des maisons en grès du Mas Bonnet à l'église et enfin quelques maisons utilisant les galets du Chassezac.

Autrefois les seules voies de communication n'étaient constituées que de sentiers reliant les mas entre eux et l'église Saint Victor. Jadis traversant la Pontière, pont emporté par les crues, un chemin muletier important reliait la montagne par Seyras jusqu'à Naves-Les Vans, puis par l'église en direction de Villefort.

Gravières est limitrophe de Malarce-sur-la-Thines et des Salelles, on peut dire que le pont de Gravières en serait le carrefour. C'est peut-être une belle initiative que fut la création de l'école intercommunale. En effet cela permet aujourd'hui d'accueillir 67 élèves venant la plupart par le ramassage scolaire. Tous les élèves mangent à la cantine où tous les repas sont cuisinés sur place avec des produits bios ou locaux.

### Patrimoine

Les chemins de randonnées

Les Panoramas

Le Village de Thines

Son promontoire rocheux, avec son église joyau d'art roman du XII<sup>e</sup> siècle, polychrome de granit gris et de grès rouge et blanc avec un escalier monumental – classé monument historique par Prosper Mérimée en 1848.

Le village a été nommé « un des plus beaux villages de France » dans les années 1980.

La Tour Médiévale carrée à La Figère

L'église Saint Antoine de La Figère

La sculpture en bas-relief par Marcel Bacconnier, que l'on trouve à la cime du village de Thines, à la mémoire des résistants et habitants de Tastevin (Thines), assassinés par l'armée nazie le 4 août 1943. Il existe aussi un monument à leur mémoire sur le lieu du massacre au hameau de Tastevin.

L'ancienne église de Malarce et la nouvelle

La Forêt Ancienne, la Voie Romaine, les vestiges dolméniques

Le barrage EDF

Situé sur le Chassezac, fut construit en 1968. Ce barrage de type poids sert à gérer le débit du Chassezac et à alimenter en eau l'usine hydroélectrique des Salelles. En 2012, des travaux d'envergure ont créé un évacuateur de crue complémentaire, de type Piano Key Weirs, dispositif innovant et le plus grand de ce type construit en France.

Longtemps la vallée du Chassezac sablonneuse était restée difficilement cultivable, les cultures préféraient les terrasses bien exposées au soleil portant châtaigniers, vignes, oliviers, et mûriers...Heureusement, dans les années 60 fut réalisée l'irrigation de la vallée permettant de belles cultures d'arbres fruitiers.

Aujourd'hui l'industrie touristique permet un développement économique intéressant : 4 campings, une auberge et de nombreux gîtes... La Virade du Batistou, sentier thématique, connaît un vif succès depuis les années 2000. Il permet aux visiteurs de connaître la commune, son histoire, son patrimoine et ses problématiques



Montselgues

Sainte-Marguerite-Lafigère

Photos © Mairie de Gravières



## • Saint-André-de-Cruzières

Maire : Jean-Manuel Garrido

Site internet : <https://www.saint-andre-de-cruzieres.fr/>

Nombre d'habitants (2022) : 476

### Terre d'histoire :

- Les vestiges les plus anciens datent de la fin du paléolithique, alors que le néolithique est représenté par la présence d'une soixantaine de dolmens, comme le dolmen de La Croix, en parfait état de conservation.
- Les Templiers s'installent en 1180 dans une maison forte, « Castellas », située derrière l'église et symbolisée par la grosse tour ronde de la base.
- L'église a été consacrée vers la fin du XIIe siècle. Elle n'a conservé de l'époque romane que sa façade et son portail richement décoré, classé Monument Historique en 1910. Au XIIIe siècle, le village prend le nom de Sante Andreas de Crugeris après celui de Crugera\*.

\* Le nom de « Crugières » selon les habitants était donné aux fontaines passagères qui sortent des crevasses en temps de pluie. La « Crugiera » ou « Cruziera » a donc dû désigner les sources intermittentes qui s'écoulaient entre les bancs calcaires.

Le territoire communal présente un relief de plateaux calcaires (plateaux et gras) traversés par la vallée de la Claysse. L'altitude varie de 430 m environ, au niveau de la Montagne d'Uzège, à 142 m dans la vallée de la Claysse (en limite de la commune de Saint Sauveur de Cruzeires). Le plateau calcaire au nord du territoire communal s'élève entre 250 et 300 mètres d'altitude. A l'extrémité nord-est de la commune, se dresse le serre de Cruzeires qui culmine à 394 m.



### Culture de la vigne :

Principale ressource du village. Dès 1306, il est fait mention de l'existence de vigne à St André de Cruzeires. La production en plein essor au XIXe siècle, quand l'arrivée du phylloxéra l'interrompt dans les années 1860. A la fin du XIXe, de nouvelles variétés de vignes résistant à l'épidémie (Clinton, Isabelle) sont plantées dans le vignoble. Dans les années 1940, l'arrivée des plants hybrides favorise l'essor de la vigne. En 1924 est construite à St André une des toutes premières caves coopératives de l'Ardèche.

2 filatures, une au Bourdaric, et une entre le bourg et Chadouillet, la filature Dumas, en activité entre 1873 et 1925. Cette filature est encore visible entre le village et Chadouillet sur la gauche en contrebas. Il est intéressant de savoir que le pont qui fait face à la filature a été financé par le propriétaire, M. Dumas.

### Sériciculture

Découverte en 1854 par Jules de Malbos, la Grotte de la Cocalière constitue un vaste réseau de tunnels et passages creusés dans des montagnes calcaires, datant d'il y a 35 millions d'années. Des hommes préhistoriques l'ont utilisé (on y a retrouvé des outils, des ossements, et du matériel).

### Aven de la Cocalière

Plusieurs explorateurs se sont succédés dans l'exploration de l'ensemble souterrain. Il a fallu plus de 12 années pour aménager la partie visitable de la Grotte, qui a ouvert en 1967. L'exploration souterraine, quant à elle, continue...



Carte © CDC du Pays des Vans en Cévennes



© Saint André de Cruzeires



-  Communes de montagne
-  Communes du centre
-  Communes de plaine

Entrée de l'Aven de la Cocalière

# REPORTAGE

## Immersion dans nos ordures ménagères



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

### Bienvenue dans vos poubelles !

La déchets, qui regroupe le tri, la collecte, la valorisation et l'élimination, revêt des enjeux environnementaux et économiques très importants.

En effet, éviter la production de déchets et leur offrir un traitement adapté, c'est éviter qu'ils soient rejetés dans la nature et ne polluent les sols et l'eau. De plus, en les valorisant, nous leur conférons à nouveau un statut de ressource.

La Communauté de communes assure la collecte quotidienne des déchets ménagers et assimilés, ordures ménagères, multi-matériaux (tri sélectif) et depuis cette année celle des cartons bruns.

### La Brigade de Collecte des Déchets

L'équipe est constituée de 7 à 11 agents en fonction de la saison. La collecte est assurée sur les 15 communes du territoire et elle est répartie sur près de 320 points d'apport volontaire.

#### La "Journée Type" des agents

- 5h Arrivée au dépôt
- Consignes 15 minutes
- Vérification des véhicules 15 minutes
- 5h30 démarrage de tournée (5-6h) :
- 2 véhicules bacs gris et 1 sélectif / jour
- 9h30 pause
- Retour entre 10h30 - 11h
- Reconditionnement des véhicules : lavage, graissage, complément carburant et réparations diverses
- 1 tournée = entre 70 et 100 km
- 11h45 lavage des Équipements de Protection Individuelle et des agents
- 12h : fin de service

### BIODECHETS

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

D'un point de vue réglementaire, on appelle "biodéchets" l'ensemble des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices.

- Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- Produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.



Consciente des enjeux environnementaux la Communauté de communes du Pays des Vans a mis en place une nouvelle collecte. Les conteneurs bleus dédiés aux cartons bruns ou ondulés ont été déployés sur 4 communes pilotes. Ces nouveaux bacs servent à collecter les cartons des foyers ou ménages, évitant ainsi qu'ils soient mélangés dans les bacs jaunes réservés aux emballages. Face au succès de l'opération, la collecte devrait prochainement être étendue sur toutes les communes du territoire.



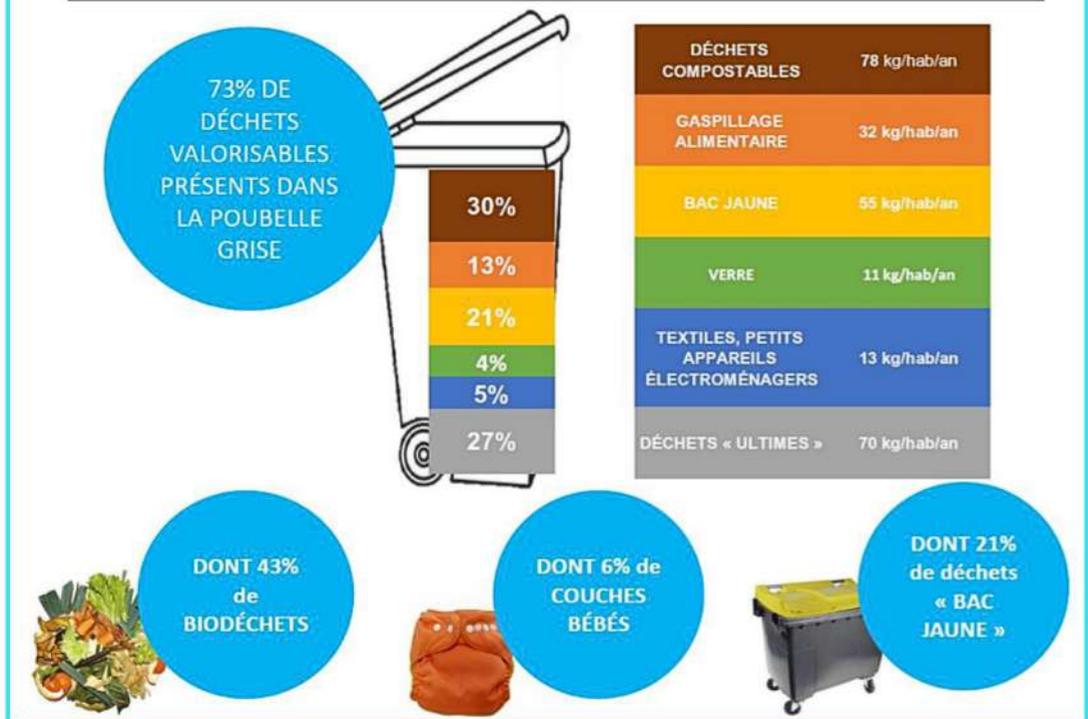
Plateforme de compostage partagé – chemin du Ganivay à Chambonas

## MODECOM 2023 (MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères)

Le MODECOM est un dispositif élaboré par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), qui vise à mesurer et analyser les déchets produits pour améliorer le tri. Concrètement, des prélèvements aléatoires ont été effectués dans des zones aux caractéristiques différentes pour une meilleure représentativité de l'ensemble du territoire : centre-ville, montagne, plaine, etc. Ces échantillons ont ensuite été analysés, répertoriés et catégorisés par des agents formés spécifiquement. Les données recueillies permettent d'établir une « photographie » à l'instant T d'un bac d'ordures ménagères « type » et d'identifier les leviers possibles pour continuer à réduire le volume des ordures ménagères, par l'enfouissement ou l'incinération.

Sur notre territoire en 2023 nous avons fait un MODECOM qui nous permet de constater que 73 % du contenu de notre poubelle grise (ou "poubelle résiduelle") n'est pas à sa place. Ces 73 % se décomposent en 43 % de déchets putrescibles dont 13 % de gaspillage alimentaire et 30 % en déchets recyclables, dont 4 % de verre et 5 % d'objets qui devraient aller en déchetterie. En fait, notre poubelle résiduelle ne devrait contenir que 27 % de ce qu'elle contient à l'heure actuelle...

### COMMENT SE DÉCOMPOSE NOTRE POUBELLE GRISE ?



Or les erreurs de tri ou le « non tri » coûtent très chers à la collectivité. Par exemple, le traitement des déchets putrescibles, des emballages ou du verre dans le bac gris coûte 177€ la tonne (déchet ultime) hors coût de collecte, alors que le compostage est gratuit ; le traitement du verre 42€/tonne et des emballages 10€/tonne (hors coût de collecte et recette déduite). Dans le bac jaune, le mauvais tri coûte 349€/tonne (hors collecte). Le schéma ci-dessus montre, à titre d'exemple, quelles seraient les économies générées si les consignes de tri étaient rigoureusement respectées.

Le service intercommunal de la collecte des déchets a un allié indispensable : le SICTOBA, qui gère les déchetteries et les aires de dépôt des déchets verts <https://www.sictoba.fr/>  
Le service d'accès aux déchetteries et plateformes de déchets verts, service délégué par la collectivité au SICTOBA, se fera désormais avec un contrôle d'accès par « QR Code ». Cette opération est réalisée dans le but d'optimiser la gestion globale de tous les sites et sera déployée sur l'ensemble du territoire en 2024. Le contrôle d'accès permettra ainsi d'identifier l'utilisateur en cas d'incivilité avec un agent, de vérifier si l'utilisateur est bien résident du territoire qui finance cette structure par la fiscalité locale. Elle permettra également de facturer aux professionnels extérieurs au territoire de de la collectivité.

**284 888,34 € D'ÉCONOMIE  
POTENTIELLE SI LES  
CONSIGNES DE TRI  
ÉTAIENT PARFAITEMENT  
RESPECTÉES**



### ÉVOLUTIONS

Vous avez pu constater que de nouvelles filières de traitement se créent au fil des ans. Ces améliorations visent à une meilleure valorisation de la matière et notamment grâce aux filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur). En effet, les écotaxes payées par les consommateurs pour l'achat d'un objet alimentent les filières REP spécifiques (emballages ménagers, papiers, équipements électriques et électroniques, éléments d'ameublement, textiles, piles et accumulateurs, produits chimiques, pneumatiques, etc.). Les taxes alors perçues couvrent presque intégralement le traitement de ces mêmes déchets. Le reste à charge pour la collectivité est constitué de coûts fixes tels que gardiennage, transport... Le tri en déchetterie est donc très important car si l'objet n'est pas dans la bonne filière, son traitement aura un coût non financé et le consommateur paiera deux fois pour son traitement.

© CDC du Pays des Vans en Cévennes  
Bâtiment Technique de la ZA des Avelas, à Banne

# REPORTAGE

## Rencontre avec la Brigade Verte



### C'est quoi la Brigade Verte ?

2 Agents à l'année + 1 renfort ponctuel de mars à fin juin.

5 axes majeurs tout au long de l'année :

- L'Entretien Ordinaire (gros débroussaillage, élagage, réfection de murets, coupes d'arbres tombés...) de septembre à début mai.
- L'Entretien Avant Saison (débroussaillage au fil : 2 km de fil utilisé en 2 mois).
- Fabrication et pose signalétique (panneaux bois pour sentiers), balisage (peinture)
- Action d'été juillet /août (sensibilisation, communication, prévention, collecte sur les zones fréquentées)
- Formation, encadrement des stagiaires



C'est également, lorsque le planning le permet, la réfection de petits murets, passerelles... sur des sentiers communaux uniquement et quand la sécurité du randonneur est engagée.



### Le réseau entretenu par la Communauté de Communes :

- 70 sentiers « PR » (balisage jaune).
- Portions des GR 4 et 44
- Portions du GRP le Cévenol de Montselgues à Malbosc
- La voie douce
- Les circuits VTT
- Les circuits Gravel Bike (Signalétique)
- Espace verts de la Crèche, le Centre de Loisirs...
- Un territoire de 33 000 hectares

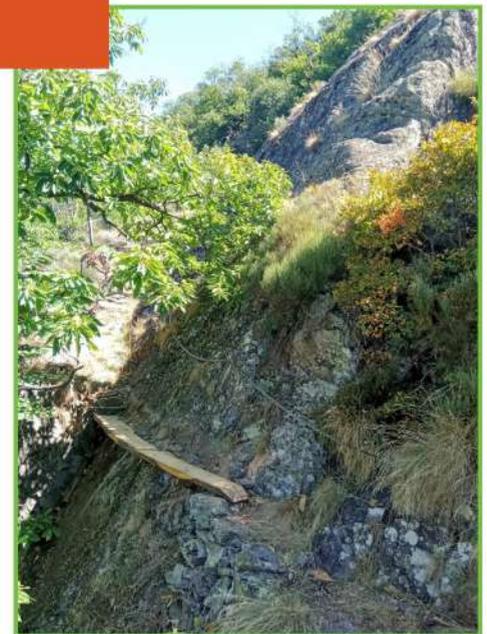


Les 2 CDC Pays des Vans en Cévennes et Pays Beaum-Drobie travaillent également sur de nouvelles "portes d'entrées randonnées" (une dans chaque commune), c'est-à-dire un visuel sur panneau du réseau randonnée de la commune.

Pour une harmonie au sein du territoire, le visuel des portes sera identique sur les 2 collectivités .

Pour des renseignements et informations pour la randonnée sur le territoire :

- Offices de tourisme SPL Cévennes d'Ardèche et le site internet [www.cevennes-ardeche.com](http://www.cevennes-ardeche.com) (voir p.16)
- Les points informations dans certaines communes



## Entretien avec Denis Portal et Tommie Fouché

### Agents de la Brigade Verte



Photos © Brigade Verte du Pays des Vans en Cévennes © CDC Pays des Vans en Cévennes

#### Comment êtes-vous arrivés à la Brigade Verte ?

**Tommie** : j'ai répondu à une annonce, ça m'intéressait parce que c'est un travail en rapport avec la nature. J'aime travailler dehors, j'ai toujours travaillé dehors. Une fois, j'ai travaillé à l'intérieur, et ça ne l'a pas fait du tout !

**Denis** : j'ai été recruté en 2003 par le SIDET, le Syndicat Intercommunal pour le Développement Économique et Touristique du Pays des Vans, qui est devenu ensuite le Syndicat Intercommunal de Découverte de l'Environnement et du Territoire. Ce syndicat a été créé avec une perspective d'insertion. La Brigade Verte a été mise en place en 1996. Elle s'est professionnalisée en 2006 avec l'embauche de Tommie et d'Arnaud. En 2014, à la création de la Communauté de communes, elle est devenue un service intercommunal.

Paradoxalement, l'équipe a diminué alors que le nombre de sentiers a augmenté, notamment avec l'ajout des sentiers de Montselgues. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes souvent en tension.

#### Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

**Les deux** : la diversité et la richesse du travail. Les activités sont variées, les zones du territoire également : habitat, végétation, géologie... Et avec les saisons, ça change tout le temps. D'ailleurs ça évolue du début à la fin du sentier : tu découvres des nouvelles pousses, tu redécouvres, tu vois l'évolution...

C'est aussi un métier dans lequel on est en contact avec des personnes différentes : les élus, les randonneurs, les agriculteurs, l'Office du Tourisme, les habitants... Habitants qui souvent détiennent la mémoire du pays et la partagent. Peu à peu, ils disparaissent et il faut que nous soyons la relève, afin que l'histoire du pays ne disparaisse pas avec eux.

Enfin, il y a le plaisir de venir travailler tous les jours, le plaisir de travailler ensemble.

**Denis** : moi je suis en fin de parcours, mais Tommie est une valeur sûre de la collectivité : sérieux, compétent et toujours de bonne humeur.



#### Vous avez souvent des stagiaires avec vous, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

**Les deux** : avant tout, c'est du travail en plus, ce n'est pas du renfort, car il faut les surveiller, les encadrer et les former. En revanche, on se rend compte qu'on a réussi à beaucoup fidéliser les stagiaires, car on a souvent les mêmes qui reviennent d'une année à l'autre. Au bout de quelques temps ils acquièrent une vraie autonomie, même s'il faut quand même garder l'œil sur eux.

Et la transmission est une partie vraiment passionnante du boulot.

Pourtant ils sont régulièrement secoués, ça les fatigue bien, car ils n'ont pas l'habitude d'évoluer sur des terrains escarpés : pentes, rochers, sentiers étroits et parfois vertigineux, projections...

#### La gestion du risque est une part importante de votre travail, comment vous faites ?

**Tommie** : on sait que l'utilisation de certains outils impliquent un risque, et l'autre grand facteur de risque est la chute.

Si tu commences à t'inquiéter, tu le fais pas. Il faut rester consciencieux, mais ne pas y penser.

Il faut faire attention avec les arbres, surtout les châtaigniers secs, ce sont les plus imprévisibles. Il faut avoir conscience du risque, sans s'en faire peur.

#### Pourquoi le châtaigner sec est le plus « imprévisible » ?

**Tommie** : L'arbre fait ce qu'il veut : tu ne sais pas de quel côté il va partir. Le châtaigner sec est très dur, jusqu'au bout des branches, et il peut tenir sur une toute petite écharde de rien du tout. Donc il faut s'en méfier.

#### Tommy, tu t'es spécialisé dans la signalétique en bois, c'est donc toi qui fabriques les panneaux ?

**Tommie** : j'adore le dessin et quand il a fallu se poser la question des panneaux, je me suis dit, génial, encore une chose à apprendre.

**Denis** : on a intégré aussi la signalétique départementale car il était important d'avoir une homogénéité sur le territoire.

Mais on a tenu à garder aussi notre signalétique pour la spécificité de notre territoire et de notre service, notre identité. Notre signalétique permet aussi de faire le lien entre les signalétiques des départements différents. Le combo des deux est un plus. Et ce sont de beaux objets. Ça permet aussi d'être beaucoup plus réactif d'avoir nos propres panneaux.



Photos © Brigade Verte du Pays des Vans en Cévennes © CDC Pays des Vans en Cévennes

**Denis, en conclusion** : nous avons une immense richesse de sentiers sur le territoire. Les anciens prenaient soin de ce patrimoine, car ils l'empruntaient pour aller travailler dans les châtaigneraies, les accols, les jardins... Les calades et les murets disparaissent avec le temps et il n'y a pas ou peu d'entretien. Les épisodes cévenols, nos amis les sangliers et autres contribuent à cette dégradation. Il y aura toujours à faire...

# DOSSIERS

Retrouvez le résumé  
en tiré à part,  
et bientôt en mars  
intégrale sur notre  
site

## • Un Projet de territoire au service des habitants

### En quelques dates... Juin 2022 : Séminaire de lancement

- Septembre 2022 - Novembre 2023 : Réunions de travail avec les élus
- Juin - Novembre 2023 : Concertation : réunions publiques, rencontre avec les collégiens, présence sur le marché, questionnaire en ligne
- Septembre 2023 : Atelier de travail avec les partenaires
- Décembre 2023 : Séminaire de conclusion

Soit plus d'une vingtaine de réunions et plus de 300 contributeurs.

### Les objectifs de la démarche

- Identifier les ressources et les défis à relever
- Se projeter et penser le territoire sur le temps long (2035)
- Définir des orientations
- Se doter d'une feuille de route, d'un guide pour l'action.

## Le Projet de territoire du Pays des Vans en Cévennes

### 3 ORIENTATIONS

Un territoire qui agit pour les transitions  
environnementales et énergétiques

Un territoire qui offre  
des services de qualité

Un territoire qui choisit  
son mode de développement

➤ 1 AXE TRANSVERSAL ➔ Agir contre la précarité, les inégalités dans toutes nos politiques publiques

➤ 1 CONDITION DE RÉUSSITE ➔ S'organiser et coopérer



Réunion du 15 décembre 2023 aux Assions © CDC du Pays des Vans en Cévennes



Travaux d'installation de la fibre ©Thierry Bruyère-Isnard

## • Avancement de la fibre

Le financement du déploiement de la fibre sur notre territoire s'élève à 12 millions d'euros. La Communauté de communes finance le projet à hauteur de 2,5 millions d'euros et Ardèche Drôme numérique (ADN) est chargé de son déploiement par le biais de l'entreprise AXIONE.

La Communauté de communes est découpée en plusieurs secteurs pour le déploiement de la fibre. Les secteurs les plus avancés sont ceux des Vans, des Salèles, des Assions et de Saint-Pierre-Saint-Jean.

Dans chaque secteur le mode opératoire est le même :

- Mise en place des chambres de tirages
- Vérification des poteaux existants et rajouts si nécessaire
- Demande d'autorisation de passage en propriété privée si nécessaire et élagage des arbres gênants
- Connexion de chaque fibre au local « nœud de raccordement optique »\*
- Déploiement de la fibre auprès des particuliers

### Bon à savoir :

une fois le Réseau Structure terminé, vous serez contactés pour la mise en place de votre boîtier de branchement.

\*Un Nœud de Raccordement Optique ou NRO est un local technique recevant les infrastructures d'un opérateur qui permettent de faire le lien entre le réseau national optique (backbone) et le réseau horizontal qui va vers les abonnés. Il s'agit du point de concentration du réseau où l'accès des abonnés est activé.

Pour en savoir plus sur l'arrivée de la fibre dans votre habitation :  
<https://www.ardechedromenumerique.fr/>



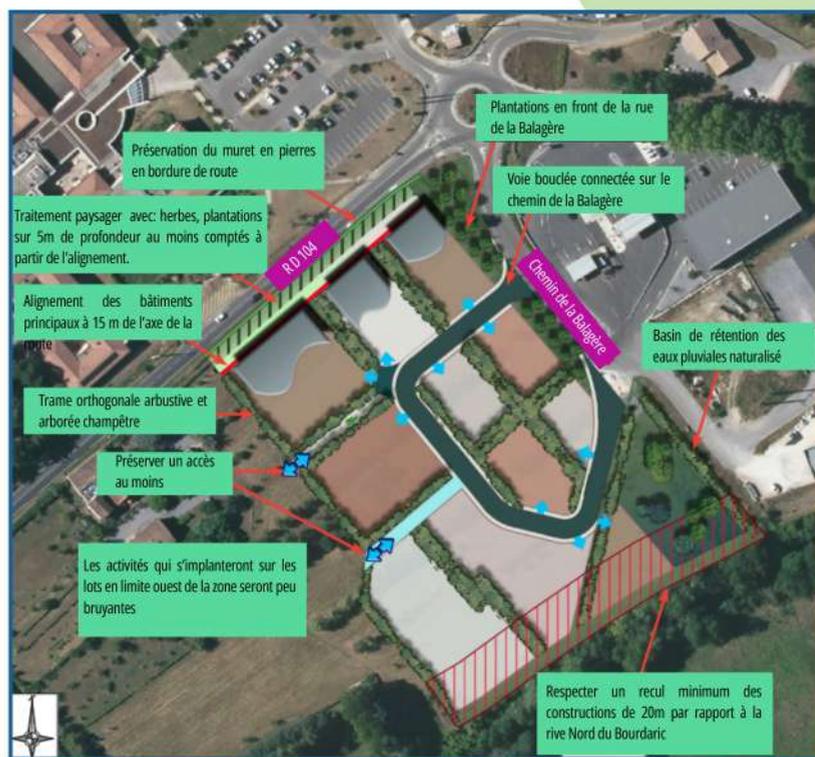
## La zone Artisanale de Balagère

La zone d'activité artisanale de la Balagère est située sur la commune de Chambonas sur la route d'Aubenas. Cette zone vient de faire l'objet d'un permis d'aménager et pourra ainsi accueillir des entreprises d'artisanat. Le règlement de cette nouvelle zone d'activités est terminé, son cahier des charges spécifiques permettra de sélectionner les candidatures potentielles.

Pour rester en phase avec les objectifs d'un Territoire à Énergie Positive (TEPOS), ce règlement innovant et inédit en Ardèche définit des critères portant sur la construction de bâtiments à faible consommation énergétique et par la nécessité de développer une activité photovoltaïque sur les toitures des bâtiments. En parallèle, un espace végétalisé séparera la zone de la route départementale afin de préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel.

Une zone « verte » sera préservée afin de garder la possibilité par le biais d'un pont ou d'une passerelle, de mettre en place un itinéraire cyclable (voir routier) vers les Vans en longeant le Bourdaric.

**Pour tous renseignements sur les lots à bâtir :**  
[directionterritoire@cdc-vansencevennes.fr](mailto:directionterritoire@cdc-vansencevennes.fr) – 04 75 37 41 22

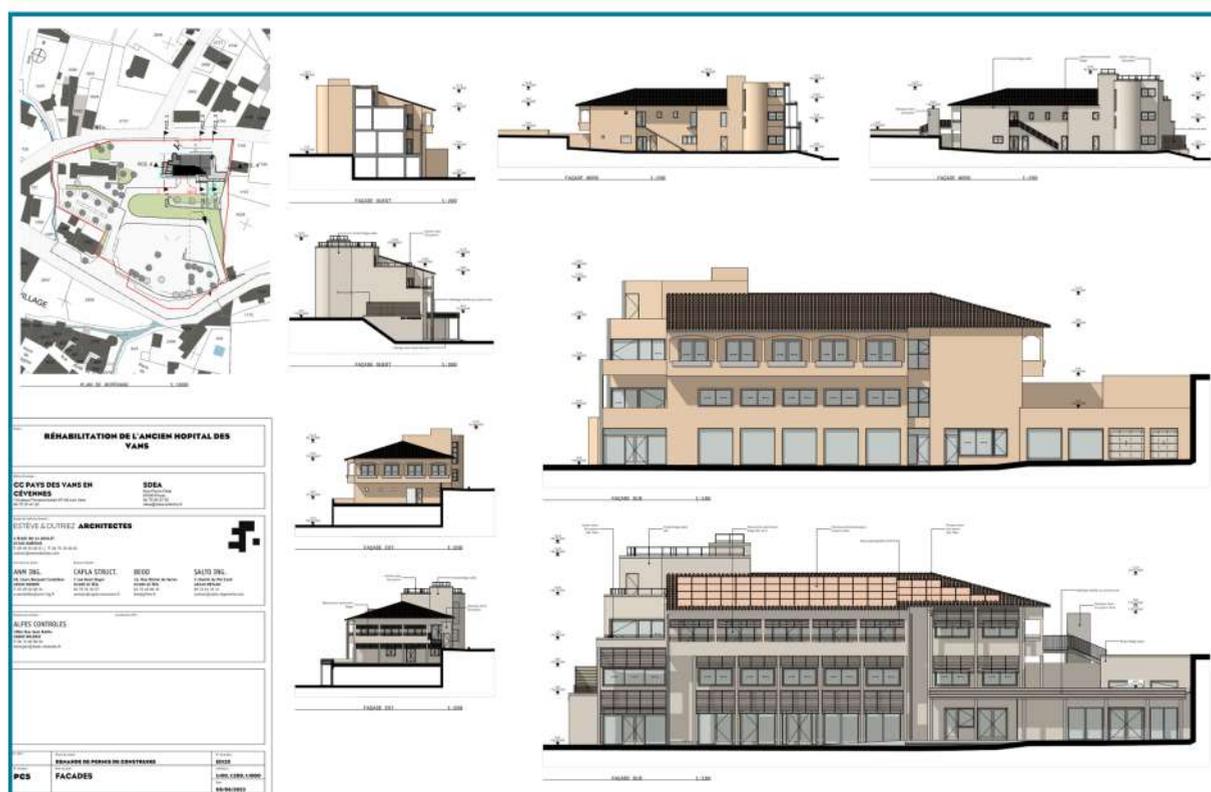


La taille et le tracé des îlots sont reportés à titre indicatif.

## Le nouveau siège de la CDC

Actuellement les services de la CdC sont éclatés sur 4 sites distincts, ce qui entraîne des lourdeurs de fonctionnement et des charges locatives importantes. En lien avec la commune des Vans, il a été décidé en 2021 de requalifier de manière exemplaire le site de l'ancien hôpital des Vans.

Le bâtiment restant sur la friche industrielle de l'ancien hôpital des Vans est en cours d'acquisition. La volonté de la Communauté de communes est de rester au centre des Vans en y redéployant ses services aux habitants, comme la Médiathèque, France Services, l'espace de Coworking et également ses services administratifs, afin de maintenir l'attractivité du centre bourg. En plein cœur du projet « Petite Ville de Demain » (voir page 20), les nouveaux locaux s'inscrivent pleinement dans cette démarche, et dans celle du TEPOS (voir page 21). Un bâtiment qui ira même au-delà du Règlement Environnemental 2020, avec une économie énergétique supérieure de 30% à la norme en vigueur : récupération des eaux de pluie, panneaux photovoltaïques en toiture, jardin ombragé en lien avec la Médiathèque...



# Ce qu'il s'est passé en 2023

## Pôle CULTURE

### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - EAC

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est signataire d'une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) avec différents partenaires institutionnels dont la Région AURA, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Département, l'Éducation Nationale...

A ce titre, elle met en œuvre un programme d'actions culturelles durant l'année scolaire et ce, depuis 4 ans. Si les écoles du territoire en sont les principales bénéficiaires, ces projets s'ouvrent également à un public plus large et tous âges confondus.

En 2023 et 2024, fidèles en cela aux synthèses établies durant les rencontres de territoires, nous avons élaboré un calendrier d'actions qui fait la part belle aux sciences. En préambule de cela, la Fête de la Science, qui fédère aussi les initiatives de plusieurs services de la Communauté de communes, a connu un réel succès, tant dans sa fréquentation qu'au travers de la qualité des propositions et interventions.

Le point d'orgue en fut un hameau des sciences organisé le samedi 23 septembre à Gravières : plus de 500 personnes ont afflué pour assister aux conférences de Didier Nectoux et Jean Lilensten, participer à différents ateliers scientifiques avec l'Arche des Métiers (CCSTI de l'Ardèche), vivre la démonstration d'un simulateur d'aurores boréales avec AurorAlpes, s'initier à la réalité virtuelle avec Polinno, etc. Un spectacle sur le sort des abeilles mellifères, créé et interprété par Sébastien Bruas (Cie Inhérence) a clôt cette demi-journée mémorable. La Communauté de communes souhaite pérenniser ces temps forts autour des sciences qui, chaque année, mobilisent de nombreuses familles.

Un cycle d'ateliers scientifiques, choisis par les écoles et animés par l'Arche des Métiers, se déploiera durant l'année scolaire 2023-2024.

D'autres projets verront le jour avec FORMAT Danse, l'Art d'en Faire, La Cie La Ligne et le PNR des Monts d'Ardèche, la SMAC 07, Ardèche Terre de Dolmens, Chassezac Sports Nature, les associations La Viste, Act'Jalès, La Filature...

Pôle Culture :

17 agents

4 services

Bibliothèques :

2336 adhérents

École de musique :

115 élèves

### PATRIMOINE

### LES DOLMENS/LE NÉOLITHIQUE

Plusieurs actions en cours

- Nouveau site internet dédié : <https://www.ardeche-terrededolmens.fr/>
- Nouvel itinéraire sur le circuit de Chandolas/Grospierres
- Parcours EAC et médiation dans les écoles « Découverte de l'archéologie » janvier-mai 2023 : à travers plusieurs thématiques « scientifique, artistique, patrimoniale... »
- Écoles concernées : Beaulieu, Berrias & Casteljau, Gravières, les Assions, Les Vans et Saint-Paul-le-Jeune
- École de Berrias & Casteljau, travail sur le Néolithique et les dolmen, mai et octobre
- Visite guidées et visites contées, avec Léo BRACCIALE, guide conférencier, pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne, plébiscitées par les habitants du territoire.
- Sorties estivales payantes à destination des touristes
- Ateliers, conférences et formation universitaire, particulièrement sur le Néolithique.
- Identification et suivi de sites archéologiques, avec déclaration auprès des services de l'État et du Département.
- Constat de fouille clandestine sur un dolmen
- Plan de sauvegarde des dolmens, suivi par Patricia GUILLERMIN, directrice de la Cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven, avec réflexion sur le classement en Monuments Historiques. Une sortie sur le terrain a été organisée sur des sites pouvant prétendre à un classement M. H. au mois de mai 2023. Une réunion en visioconférence s'est déroulée le 9 juin 2023 et questionnait l'impact des protections environnementales (Natura 2000, ENS...) dans la sauvegarde des dolmens.

### ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE - EMI

Depuis sa création en 2019, l'EMI a su pérenniser les différents cours et pupitres et développer son offre de concerts. A présent, ce sont 3 concerts par an qui ont lieu : un en acoustique à Noël en partenariat avec le Centre Hospitalier des Cévennes Ardéchoises, un au printemps dédié aux musiques actuelles et un en fin d'année qui regroupe tous les styles et toutes les envies.

Ces quatre années d'affirmation de la structure nous ont conduit vers un document essentiel, pilier de la convention signée avec le Département de l'Ardèche, qui finance une partie de notre établissement. Ce document s'appelle « Projet de Territoire » qui permet de faire un état des lieux de la structure et de nos activités au sein de la Communauté de Communes, et de dessiner les enjeux, objectifs et actions que nous souhaitons porter pendant les 5 années à venir.

Pour ce faire, nous avons organisé des rencontres avec des usagers, des partenaires, l'équipe pédagogique et des élus des communes, compilé, réfléchi ensemble, pondéré et nous sommes en train de finaliser la priorisation des enjeux. Nous allons également nous consacrer à un volet sur la pédagogie, ses grandes lignes, ses propres enjeux et organisations.

Ce document sera finalisé pour la rentrée 2024, et partagé prochainement avec vous (consultation dans les antennes et téléchargement sur le site).



# MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE & RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

## Lecture publique :

Le service Lecture publique est constitué d'une médiathèque intercommunale basée aux Vans et d'un réseau de bibliothèques et médiathèques communales desservies par une navette, qui a permis à 5000 documents de transiter vers les habitants du territoire. Il a pour objectif de permettre l'accès de toutes et de tous à la culture et à l'information au travers de ses collections (livres, musiques, films, numérique...). Il compte 2336 adhérents, soit environ 24 % de la population. L'implication des bénévoles contribue grandement au fonctionnement du service.

De plus ce service propose des actions culturelles interdisciplinaires et itinérantes à destination de l'ensemble de la population en partenariat avec les acteurs éducatifs, culturels et sociaux du territoire (collège, centres socio-culturels etc.). Il organise ainsi de nombreux événements (ateliers, conférences, spectacles, expositions, rencontres...) tout au long de l'année.

## Focus sur l'artothèque :

Inaugurée cette année, elle met à disposition du public un fonds d'œuvres originales.

Portée par l'association Dessin contemporain & populaire, et accueillie à la Médiathèque Intercommunale du Pays des Vans en Cévennes dans le cadre d'un programme d'actions culturelles mises en œuvre par la Communauté de communes via la CTEAC (voir page 12), l'artothèque propose aux habitants d'emprunter une œuvre d'art encadrée et de l'exposer à la maison ou sur leur lieu de travail. Des ateliers avec les artistes font vivre cet espace.

L'accès à l'artothèque est gratuit pour les adhérents de la médiathèque et du réseau des bibliothèques.

**Le Prix Littéraire « Un pour tous, tous pour lire »** : 5 romans jeunesse sont choisis en collégiale par les bibliothécaires du réseau, les enseignants et le comité de sélection des collégiens. Tous élèves de CM du territoire éliront leur préféré. Ils ont également participé à l'écriture d'un livre lors de la résidence d'un auteur. Vous pouvez emprunter « Du riffifi chez les esprits » écrit par Jean-Luc Marcastel avec la contribution des élèves en 2023 dans les 10 bibliothèques du réseau.



© Médiathèque Intercommunale du Pays des Vans en Cévennes



Le 13 juin 2023, de 17h à 19h (pour les adultes)  
à la Médiathèque Intercommunale du  
pays des Vans en Cévennes,  
99 route de Palolive, 07140 Les Vans  
Infos au 04.75.37.84.45

## Découverte de l'artothèque !

Présentation de quelques œuvres originales choisies dans le fonds de l'artothèque. Echanges autour des techniques de fabrication des images (sérigraphie, gravure, risographie...) et de la démarche singulière des artistes.  
Avec Clothilde Staës, artiste graveuse.

Qu'est-ce qu'une artothèque ?  
C'est une collection d'œuvres originales  
pouvant être empruntées comme un livre à la bibliothèque.  
L'artothèque est un outil culturel permettant d'offrir une rencontre  
privilegiée et directe entre une œuvre d'art et des individus.  
Rencontre étayée par un travail de médiation.



## NOS RENDEZ-VOUS MENSUELS

- L'accueil « Tout petit qui lit » un vendredi matin chaque mois : pour les enfants de 0 à 4 ans. Un moment privilégié autour du livre qui permet aussi de découvrir le fonds parentalité construit en partenariat avec l'Îlotz/Enfants.
- Les ateliers informatiques deux jeudis par mois pour apprivoiser le numérique.
- Les mercredis qui content, des lectures offertes pour les enfants de 5 à 11 ans.
- le club lecture un jeudi par mois de 14h30 à 16h

*Venez aussi profiter des après-midi jeux  
de société/jeux vidéo, ateliers mangas,  
ateliers scientifiques...*

Médiathèque Intercommunale

04.75.37.84.45

mediatheque@cdc-vanscennes.fr

Facebook : @reseaubibliPaysdesVansenCevennes

Site du Réseau des bibliothèques :

<https://cdc-vanscennes.reseaubibli.fr/>



## Contact



# TOURISME en 2023

Porté par la SPL\* Cévennes d'Ardèche

## Une ambition affichée pour le territoire : faire des Cévennes d'Ardèche un territoire exemplaire du tourisme durable par les activités de pleine nature.

Après avoir été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire Région Pleine nature » de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du dispositif « Déclinaison territoriale de Destination France », le territoire des Cévennes d'Ardèche est aujourd'hui également Pôle de Pleine Nature du Massif central.

3 distinctions notables qui marquent en 2023 un tournant significatif dans la stratégie touristique du territoire.

### Entrée dans le PACT Cévennes

L'office de tourisme s'engage dans un Plan d'Action Concerté des Territoires des Cévennes (PACT) aux cotés de la région Occitanie, du Parc National des Cévennes, des départements du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et de 7 offices de tourisme.

En cassant les logiques de territoires au sens administratif du terme pour tendre vers une logique de destination au sens touristique, une stratégie de développement touristique des Cévennes est co-construite au travers d'actions de communication, de promotion et de marketing touristique.



### La fréquentation touristique en 2023

La fréquentation touristique en Cévennes d'Ardèche a connu en 2023 une nette amélioration au printemps avec une augmentation de 10,83 % en avril et de 17,74 % en mai. La baisse constatée en juin a été compensée par une stabilité positive en juillet et un rebond notable en août (+ 12,14 %). L'automne confirme cette hausse (+25% en septembre, +21% en octobre).

Le bilan général est plutôt bon avec une augmentation du nombre de nuitées sur le territoire de 7% par rapport à 2022 ce qui représente un nombre total de 2 735 000 nuitées (71% de clientèle française et 29% de clientèle étrangère).

Les départements français les plus représentés cette année sont le Rhône, le Nord et les Bouches-du-Rhône. La clientèle étrangère en progression de 6% provient principalement des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Belgique.

Plus généralement, la fréquentation des 4 derniers étés en Ardèche a connu une hausse continue.

Sources : [observatoire.ardeche-guide.com](http://observatoire.ardeche-guide.com) - [office de tourisme Cévennes d'Ardèche](http://office-de-tourisme-cevennes-ardeche.com)

### CONTACT

Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche  
17 Pl. Léopold Ollier, 07140 Les Vans  
04 75 37 24 48 [contact@cevennes-ardeche.com](mailto:contact@cevennes-ardeche.com)  
[www.cevennes-ardeche.com](http://www.cevennes-ardeche.com)



### Les chiffres clés :

50 000 visiteurs à l'Office du Tourisme aux Vans

1 dizaine de supports de communication (papier)

217 000 utilisateurs du site

525 000 pages consultées

55630 vues pour le portail [rando.cevennes-ardeche.com](http://rando.cevennes-ardeche.com)

4 bornes interactives consultables 24/24, réparties sur le territoire, avec 4 565 connexions

\*SPL : Société Publique Locale

C'est la structure portée par les Communautés de Communes Pays des Vans en Cévennes et Pays Beaume-Drobie qui gère les 2 Offices de Tourisme

### Des outils mis à disposition

Agenda culturel et des festivités

[www.cevennes-ardeche.com](http://www.cevennes-ardeche.com), rubrique Agenda

Réservation des cours de tennis, les billetteries pour les grands événements, les sites touristiques, les visites guidées

Offre randonnée (pédestre, VTT, Gravel, Trail...)

Retrouvez toutes les informations utiles pour randonner sur le territoire sur la plateforme : [rando.cevennes-ardeche.com](http://rando.cevennes-ardeche.com)



Agence des Vans - 17 Place Ollier 07140 Les Vans - 04 75 37 24 48  
Agence de Destination - 101 Parc National 07200 Joyeuse - 04 75 84 80 92

# Pôle Pleine Nature

## Avec le soutien de

Destination France, FNADT

Pôle Plein Nature, FNADT



Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE



Territoire Région Pleine  
Nature, Région AURA

Porté par la SPL Cévennes  
d'Ardèche



**Pôle Pleine Nature Cévennes d'Ardèche** : s'appuyer et développer l'offre sports et loisirs de nature en proposant des activités de qualité aux habitants et inviter à vivre ici autrement comme touristes pour quelques jours ou comme résidents pour toujours, dans un environnement naturel préservé. Et ainsi, contribuer tous ensemble à cultiver l'équilibre social, économique et environnemental des Cévennes d'Ardèche, à renforcer son attractivité touristique et résidentielle.

## les 7 axes de notre stratégie

- Axe 1 - Accompagner la structuration d'une offre de sports et de loisirs de qualité distinctive
- Axe 2 - Renforcer la capacité d'adaptation du territoire au changement climatique et à la sensibilité des milieux par des actions et des équipements responsables, respectueux des paysages et des Hommes
- Axe 3 - Promouvoir la culture, l'agriculture et les services locaux
- Axe 4 - Réduire les inégalités, renforcer la cohésion sociale et la santé de notre population
- Axe 5 - Participer à la recherche scientifique, encourager l'innovation, partager avec des collectivités partenaires
- Axe 6 - Gouvernance, pilotage et organisation des services : une évolution à la hauteur des enjeux et de l'ambition
- Axe 7 - Communication, promotion, commercialisation, diffusion

## Accueil du premier séminaire des Pôles de pleine nature et Territoires Avenir Montagne du Massif Central

Après 5 années de travail, avec l'ensemble des acteurs économiques du secteur et un accompagnement de l'université Joseph Fourier, la démarche « Recreater » a permis de structurer une stratégie territoriale et touristique de Pôle Pleine Nature. Tout ce travail s'est conclu par une reconnaissance de notre territoire avec ce label d'État, qui permet de bénéficier d'aides substantielles.

Signe de la qualité de ce travail, l'ensemble des sites lauréats du Plan Avenir Montagnes Ingénierie et les territoires lauréats de l'appel à projets « pôles de nature » Massif central 2023 se sont réunis les 4, 5 et 6 décembre 2023 à Montselgues, malgré une bonne couche de neige.

Ce séminaire s'inscrit dans la démarche souhaitée par le partenariat Massif Central (Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, État/Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui vise à mettre en réseau les bénéficiaires des différentes politiques mises en œuvre, en vue de favoriser des échanges, une co-formation, des actions partenariales. C'est le Pôle de Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) qui a été chargé de l'organisation de ce séminaire.

Cette première rencontre conforte le nouveau Pôle Pleine Nature des Cévennes d'Ardèche avec la construction de nouvelles collaborations et la consolidation de partenariats éprouvés pour permettre d'œuvrer collectivement pour l'attractivité durable de nos territoires ruraux.



© B. Zimmermann - of Cévennes d'Ardèche



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

# AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Porté par la commune des Vans et la Communauté de communes

## PETITE VILLE DE DEMAIN - PVD



Le programme **Petites villes de demain (PVD)** vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs, le maillage territorial, en permettant aux communes de répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services et des activités, de transition écologique et de valorisation du patrimoine bâti et paysager. Depuis l'hiver 2021, La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes associée à la ville des Vans, ont signé avec l'État une convention d'adhésion au dispositif PVD.

Après une phase de diagnostic, le projet de revitalisation dans le cadre de Petites villes de demain a permis de dégager six axes stratégiques de développement de la ville des Vans et des territoires alentours, pour les dix prochaines années :

**Habitat:** Repeupler le centre-bourg et lutter contre la vacance

Structurer une économie présentielle productive, pourvoyeuse d'emploi

Renforcer l'offre et le maillage des services de proximité à la population

De la requalification urbaine des espaces publics aux mobilités: pour un meilleur vivre ensemble

Valoriser les patrimoines et la culture pour l'attractivité du territoire

Vers un territoire résilient: engager la transition écologique du centre-bourg

## LES TEMPS FORTS DE 2023

- Printemps 2023, étude menée par AID Observatoire : conforter l'activité commerciale du centre-bourg à l'année
- **Habitat** : le dispositif PVD a permis la reconduction de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – OPAH (en vigueur sur tout le territoire de l'intercommunalité depuis 2018). Reconduction pour les 5 années à venir, avec un volet « renouvellement urbain » pour la ville des Vans, afin d'améliorer significativement le volume de logements disponibles à la location, tout en résorbant des problématiques de logements vacants et dégradés.
- **Opération de Revitalisation du Territoire**, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement : la requalification de la friche de l'ancien hôpital des Vans en éco-projet devrait à terme permettre en « tache d'huile » une rénovation de plusieurs places, une refonte des mobilités, laisser la part belle à la végétalisation de la ville et valoriser l'eau présente sous les Vans par la création d'îlots de fraîcheur.
- **3 ateliers de consultation citoyenne** en juin 2023
- 16/06/2023, présentation à l'ancien Préfet de l'Ardèche Thierry Devimeux des projets sur le site de l'ancien hôpital : un pôle de services intercommunal (voir article p.12), une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire et une résidence pour séniors.

### Un espace de bien-être et de vivre ensemble

- Chemin piétonnier N / S ombragé permettant la traversée depuis le collège jusqu'aux espaces sportifs
- Mise en valeur des pentes avec création d'un belvédère et gradines
- Part belle à la végétalisation et stationnements perméables
- Création d'îlots de fraîcheur avec un chemin d'eau avec création d'une fontaine + valorisation de la source + ruisseau
- Jardin des soins (plantes médicinales) proche de la résidence séniors et maison de santé
- Jardin de lecture avec la médiathèque + accès bibliobus
- Accessibilité générale PMR (Personnes à Mobilité Réduites : rampes) et maintien d'une offre de stationnements suffisante

Avant-projet Tènement ancien hôpital des Vans © BE Relations Urbaines



# RÉNOVATION DE L'HABITAT

## 1- Vous souhaitez rénover votre habitation ?

La Communauté de communes s'engage pour les habitants de son territoire pour les accompagner dans une démarche de rénovation des habitations. Cela nécessite une information neutre et de qualité pour faire des choix éclairés en fonction des revenus et des aides possibles.

Soyez prudents car il existe beaucoup de démarchage téléphonique de personnes peu scrupuleuses. La rénovation de votre habitation vous appartient. Ne signez pas un devis trop rapidement !

Sur l'ensemble de l'Ardèche, la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et 14 autres collectivités ont créé un service public unique de la rénovation de l'habitat : RÉNOFUTÉ. Ce service est mis en œuvre sur notre territoire par l'ALECO7 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche).

Une question, un projet de rénovation énergétique ?

Spécialistes de l'énergie, les conseillers Rénofuté informent sur toutes les questions liées à la rénovation énergétique de l'habitat (conseils techniques, aides financières) en garantissant des conseils neutres, gratuits et indépendants.

## Le Parcours du Service Public Rénovation



Contact : 04 75 35 87 34  
sud07@renofute.fr - www.renofute.fr  
Horaires :  
Du mardi au vendredi : 9h-12h30 /  
13h30-17h  
Permanences (sur RDV) à France Services  
6 avenue Ferdinand Nadal  
07140 Les Vans

Contact : 04 75 29 51 35  
contact.ardeche@solihha.fr  
SOLIHA ARDECHE  
462 Avenue Marc Seguin  
07000 PRIVAS  
Permanences (sur RDV) les lundis de  
9h30 à 12h00 à France Services  
6 avenue Ferdinand Nadal  
07140 Les Vans

## 2- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Depuis juin 2018, la Communauté de communes a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Le dispositif OPAH a été reconduit pour trois années supplémentaires, avec potentiellement une montée en puissance du dispositif sous la forme d'un volet de Renouvellement Urbain. Celui-ci permet des interventions fortes sur les problématiques de résorption de la vacance et de lutte contre les logements indignes ou dégradés dans les copropriétés, en priorité dans le centre des Vans.

A ce jour 180 propriétaires ont été accompagnés depuis 2018, pour un total d'aides cumulées avec l'ANAH de 1,5M€ de subventions. Cela a permis également de générer 3 millions d'euros de dépenses de travaux au profit des artisans du territoire.

A qui s'adresse cette opération ?

- Aux propriétaires occupants aux revenus modestes
- Aux propriétaires bailleurs
- Aux investisseurs
- Aux futurs propriétaires et aux locataires

Afin de :

- Réaliser des travaux pour faire des économies d'énergie
- Rénover un logement dégradé vacant ou occupé
- Réaliser un projet de primo-accession à la propriété
- Adapter son logement au vieillissement ou au handicap

SOLIHA Ardèche se tient à votre disposition pour vous accompagner sur le plan administratif et technique dans votre projet. Une visite gratuite et une étude de faisabilité sans engagement de votre part vous permettront de mieux définir votre projet et vous aider à la décision. Pour connaître les conditions d'attribution des aides financières et faire connaître leur projet, les propriétaires sont invités à contacter l'animatrice de l'OPAH avant le début des travaux.

## TEPOS - Territoire à Énergie Positive



GORGES DE  
L'ARDÈCHE  
L'INTERCO



100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE

### Bilan 2023 du programme de transition énergétique TEPOS

Le programme Tepos Sud Ardèche réunit les trois communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Gorge de l'Ardèche. Il se compose de 4 axes de travail : rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, mobilité, et participation citoyenne. Début 2023, face à l'ampleur des sujets à traiter et les moyens actuels à disposition, le comité de pilotage a décidé de recentrer le travail sur deux problématiques : la rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que le financement de la transition.

**Objectif de rénover un bâtiment public par commune d'ici 2030 : un des engagements du TEPOS qui constitue le volet opérationnel.** Pour atteindre cet objectif, l'équipe Tepos a élaboré un programme de formations-actions proposé aux élus du territoire de janvier à septembre 2023. En complément, un réseau « d'élus référents transition par commune » a été créé. Sur les 94 élus communaux inscrits dans ce réseau à l'échelle du Tepos Sud Ardèche, 75 élus actifs ont participé à plus des deux tiers des réunions en soirée et des ateliers de travail pour s'approprier les outils créés. En effet, le programme de formations-actions s'est composé de 4 modules : facture d'énergie de la commune, formation à la rénovation BBC, financer les rénovations publiques, projets photovoltaïques communaux. Ainsi, les élus transitions énergétique ont réalisé un inventaire des bâtiments des 54 communes Sud Ardèche et en comparant les consommations de leurs bâtiments et divers critères, ils ont identifié un portefeuille de 41 bâtiments qui pourraient faire l'objet d'un projet de rénovation énergétique basse consommation.

**Comment financer la transition énergétique ? Telle est la question qui demeure centrale pour déployer massivement les projets et l'ingénierie nécessaire sur les territoires, il s'agit du volet prospectif du TEPOS.** Ainsi à l'automne 2023 a démarré l'élaboration d'un projet visant à trouver des solutions de financement pour la rénovation énergétique des logements des habitants. Des solutions très ambitieuses déjà expérimentées dans d'autres collectivités de plus grandes envergures, seraient expérimentés sur le groupement des 3 collectivités du TEPOS, et il s'agirait d'une innovation territoriale importante.

Le projet est en cours de lancement et devrait se déployer courant 2024 pour déterminer la faisabilité d'une mise en œuvre à l'horizon 2025, auprès des habitants du territoire pour financer la rénovation énergétique de leurs logements.



©CDC Pays des Vans en Cévennes

## TENMOD - Territoire de Nouvelle Mobilité Durable



En 2023, la Communauté de communes a rejoint le Challenge Mobilité portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de trouver des alternatives de déplacement maison-travail, afin de réduire l'impact environnemental et les risques routiers. Une journée test a eu lieu le 1er juin, les personnes engagées dans la démarche ont cherché des solutions de remplacement à la voiture individuelle : les modes doux (marche, vélo, trottinette), les modes partagés (autopartage, covoiturage), les transports en commun, le télétravail.

### Le Challenge Mobilité



Dans la continuité de la démarche TEPOS-Sud Ardèche lancée début 2022, ce programme vise à approfondir un axe fort de réduction des besoins en énergie : la mobilité partagée. L'ALEC 07 a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Sur notre territoire la mobilité est un enjeu important. Les difficultés à se déplacer concerne notamment les jeunes, les seniors et les précaires. Pour mener le projet « Véhicules partagés en milieu rural - VéPart07 », l'ALEC07\* accompagne 7 territoires jusqu'en novembre 2025. La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes s'est portée volontaire afin de définir une offre de mobilité partagée localement. Ce projet s'adresse aux collectivités, mais également aux entreprises, aux collectifs citoyens/associations et aux structures de l'insertion professionnelle.

Un groupe de travail constitué d'élus est amené à se réunir aux différentes étapes du projet. Celui-ci pourra être élargi à d'autres acteurs du territoire. Une première réunion s'est tenue en juin 2023.

Afin de recenser et d'analyser les besoins des usagers, un questionnaire "véhicules partagés" a été diffusé sur l'ensemble des habitants de la Communauté de communes.

Une deuxième réunion en décembre 2023 a permis d'analyser les réponses à ce questionnaire afin de dégager les 3 priorités à mettre en œuvre sur le territoire. Elles seront validées en janvier 2024.

\* L'ALEC07, Agence locale de l'énergie et du climat est au service des territoires pour toutes les thématiques traitant de la transition énergétique. La Communauté de communes adhère à cette structure associative basée à Aubenas.

# Projet Alimentaire intercommunal Territorial - PAiT



La fin d'année 2022 et le début 2023 ont été marqués par 2 éléments importants sur le champ de la restauration collective :

- le lancement d'une étude sur les cuisines productrices de repas
- et l'annonce de l'arrêt brutal d'un important opérateur privé sur secteur en Sud Ardèche.

De nombreuses collectivités ont dû rechercher une solution dans l'urgence. Confrontée à cette situation pour les repas des structures enfance jeunesse la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes a décidé de se fournir auprès de la nouvelle cuisine collective de la CDC des Gorges de l'Ardèche, créée en mars 2023. La commune de Saint-Paul-le-Jeune a fait le même choix pour sa cantine scolaire. Le 2e Comité de Pilotage a mis à l'honneur cette nouvelle structure de restauration collective.

Une formation de 2 jours sur les pratiques alimentaires en cuisine collective et commerciale a eu lieu en novembre au collège de Joyeuse, regroupant une vingtaine de stagiaires dont des cuisiniers du collège des Vans, de l'école de Gravières et des Assions et des personnes du Centre social Revivre. Ces journées ont été axées sur la mise en conformité avec la loi Egalim\* des cantines, la place des légumineuses dans nos repas, la question du gaspillage alimentaire mais aussi sur le devenir des biodéchets que l'on produit dans notre alimentation.

Sur les aspects fonciers et agricoles, une journée de formation des élus communaux s'est déroulée à Chandolas. Cette commune possède une ferme communale en élevage caprin-fromager. Une trentaine d'élus a participé, avec de nombreux témoignages de communes du Sud Ardèche déjà engagées dans le soutien à l'agriculture. Daniel Noël, maire de Sainte Marguerite Lafigère a témoigné sur la procédure des Biens Vacants et Sans Maître et le soutien communal à une installation agricole maraîchère.

Les liens avec les citoyens engagés se sont poursuivis en participant, entre autres, avec un stand à la journée Com'un Jardin\* aux Vans.

\*Journée initiée par le Collectif Citoyen pour la Transition Écologique au Pays des Vans

Enfin, La réflexion sur un espace d'expérimentations agricoles adaptées au changement climatique, autour du site de la Commanderie de Jalès, sur la plaine agricole, se précise avec de nombreux partenaires dont le CNRS, l'INRAE, le Département, le SDEA et la profession agricole. Les 1eres activités testées devraient démarrer au 1er trimestre 2024.

© M. Cudrère - Sud Ardèche Transitions



*\*Loi Egalim : 50% de produits de qualité et durable en restauration, diversification des sources de protéines, communication sur les repas, etc.*



## RETOUR SUR LE FORUM POUR L'EMPLOI



Le 22 avril 2023, à l'Espace Sportif de la Communauté de communes situé aux Vans, s'est tenu le Forum de l'emploi 2023, proposé par les Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, du Pays Beaume-Drobie et par Pôle Emploi. Cette année, la volonté fut d'élargir le panel d'emplois proposés. En effet, en plus des contrats saisonniers, il y avait une variété de postes (CDD et CDI).

Le forum comprenait 28 entreprises, pour plus d'une cinquantaine d'offres et 85 candidats.

Dans l'ensemble, recruteurs, candidats et organisateurs sont très satisfaits par cette nouvelle édition du Forum.

## AIDES AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes propose une aide aux entreprises en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône- Alpes. Un nouveau règlement est mis en place à partir de janvier 2023.

Vous pouvez le consulter sur notre site internet dans la rubrique « *Entreprendre et travailler* » => « *Aides aux entreprises* ».

**A ce jour, en partenariat avec la Région, 18 entreprises ont bénéficié de cette aide pour un montant cumulé de 215 000€ de subventions.**



© CDC Pays des Vans en Cévennes

# ENVIRONNEMENT

En 2023

Durant l'année scolaire 2022-2023, la Communauté de communes a accompagné six classes de la maternelle à l'élémentaire pour expérimenter "l'école dehors" en prenant en charge l'intervention d'éducateurs à l'environnement. En alliant pédagogie et nature, l'école dehors permet l'épanouissement des enfants et la sensibilisation à l'environnement. En étant régulièrement au contact de la nature l'enfant renforce son lien avec elle et sera plus sensible à la protéger.

Parallèlement à ces séances accompagnées par des éducateurs.trices à l'environnement, la communauté de communes a organisé plusieurs temps de formation auprès des enseignant.e.s sur cette thématique éduquer dehors.

Enfin, les 6 et 9 juin deux journées de restitution ont eu lieu réunissant l'ensemble des 160 enfants ayant participé aux projets. L'occasion de présenter aux autres enfants ce qui a été fait dans le coin nature dans l'année.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'animation des Espaces Naturels Sensible (ENS) du territoire et de l'appel à projet santé-environnement de Agence Régionale de Santé (ARS). Il a été financé par le département de l'Ardèche, l'ARS et la Communauté de communes.



© CDC Pays des Vans en Cévennes



Natura 2000  
Espaces Naturels Sensibles

*Et si la nature était le meilleur espace pour apprendre ?*

Ainsi, des classes de Berrias et Casteljau, de Gravières, des Vans et de Saint-Paul-le-Jeune ont été accompagnées par des éducateurs à l'environnement des associations VIE, FRAPNA et Mésange et Libellule une fois par mois sur l'année scolaire dans un coin nature proche de l'école. Une séance a également eu lieu sur l'un des 3 espaces naturels sensibles de Montselgues, Paiolive et Abeau. En dehors de ces séances accompagnées, les enseignantes se rendent en autonomie sur le coin nature toutes les semaines ou tous les 15 jours pour faire classe dehors. Ainsi, force est de constater qu'au cours de l'année, les enfants deviennent plus calmes, détendus, grâce à un cadre d'enseignement extérieur. Ils font attention les uns les autres et à leur environnement.

© CDC Pays des Vans en Cévennes



## UN MOT DU PRÉSIDENT Concernant Natura 2000

### L'animation des sites Natura 2000

Depuis le 1er Janvier la Communauté de communes ne les gère plus, l'État en a transféré l'animation à la Région Auvergne Rhône Alpes qui l'a elle-même déléguée au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR). Les financements qui étaient versés par l'État à la Communauté de communes sont versés dorénavant directement à la Région. Celle-ci n'a pas souhaité déléguer ces animations aux Communautés de communes.

Nous aurions pu continuer à gérer les sites, mais nous n'aurions reçu aucun financement de la Région. Pour notre collectivité, cela représente un montant non négligeable de 70 000 euros (qui servait à financer, en majeure partie, les postes de nos deux agents).

En conséquence, le choix a été fait par les élus de ne pas conserver les deux postes en question, le budget ne le permettant pas. Nous avons entrepris à notre grand regret, un licenciement forcé devant cette situation.

Le PNR va recruter des agents pour poursuivre l'animation de nos 4 sites Natura 2000, nous espérons que nos agents qui ont effectué un travail remarquable pendant plus de 10 années, retiendront toute leur attention lors des recrutements.

A ce stade nous conservons l'animation des Espaces Naturel Sensibles (ENS) qui est une politique départementale. Des conventions nous lient avec le Département de l'Ardèche pour encore 18 mois. La réflexion que nous allons mener dans les jours qui viennent est de savoir comment nous allons conduire ces animations en lien avec les sites Natura 2000 que gèrera le PNR.

Joël Fournier

## TECHNIQUE

### Le SPANC

Nous avons fait un reportage sur le SPANC dans notre Bulletin n°2, n'hésitez pas à le consulter à nouveau sur notre site !

**Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** contrôle la conformité et le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. L'agent de la collectivité intervient dans le cadre des installations neuves et réhabilitées ; de vente immobilière ; le contrôle périodique des installations existantes (8 ans).

Le SPANC est assuré en régie dans 12 communes sur 15 du territoire. Banne, Beaulieu et Saint-André-de-Cruzières sont les seules communes concernées par le SPANC du SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche). Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

L'année 2023 marque la fin de campagne de contrôle périodique sur la commune des Assions et le démarrage des contrôles périodiques sur la commune des Salelles.

#### Chiffres clés : Janvier – Octobre 2023

Le service a effectué :

- 137 contrôles de bon fonctionnement (contrôle périodique)
- 48 contrôles de bon fonctionnement dans le cadre de vente
- 36 contrôles de conception (neuf et réhabilitation)
- 45 contrôles de bonne exécution (neuf et réhabilitation).

Total de 269 contrôles soumis à redevance.

Total de déplacements 312.



Photos © ODC Pays des Vans en Cévennes

# ACTION SOCIALE

En 2023

24 agents  
5 services :  
France Services  
La crèche  
Le Centre de Loisirs  
Le RPE  
Le CLS

La Communauté de communes intervient de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. À ce titre, elle gère :

- la crèche « Les Poussins »
- le centre de loisirs « Les Balladins »
- le Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche / Guichet unique. Ce dernier est partagé avec la CDC du Pays Beaume-Drobie.

D'autres actions soutenues financièrement par la Communauté de communes sont conduites par des partenaires :

- le Centre de loisirs, le secteur jeunesse et les actions familles par le centre socio-culturel « Revivre »
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents par L'îlot Z'enfants

## Coordonnées des structures Enfance et Jeunesse

- Crèche Les Poussins : 09 64 14 86 26 - creche.lespoussins@cdc-vansencevennes.fr
- Centre de loisirs Les Balladins : 04 69 22 00 75 - lesballadins@cdc-vansencevennes.fr
- Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche / Guichet unique : 06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com
- Centre Socio-culturel Revivre : 04 75 37 76 88 - accueil@centresocialrevivre.fr - site : www.centresocialrevivre.fr
- Association L'îlot Z'enfants : 06 81 66 76 33 - site : www.ilotzenfants.fr
- Coordination Enfance-Jeunesse : 07 57 45 89 65 - directionactionsociale@cdc-vansencevennes.fr

## Zoom sur le projet de la crèche Les Poussins



## “Dehors au Pays des Vans en Cévennes”

Depuis janvier 2023, les enfants accompagnés des professionnels investissent davantage et différemment l'extérieur de la crèche : pour des activités, des jeux libres, du jardinage, des repas... Ci-contre un aperçu en photos !

Ce projet a été construit en partenariat avec d'autres acteurs petite enfance du territoire : le centre de loisirs intercommunal Les Balladins, le RPE (Relais Petite Enfance) et l'école maternelle (classe de petite section). Ainsi une partie des extérieurs de la crèche est désormais un jardin partagé (carrés potagers, sentier sensoriel...).

Les actions sont soutenues financièrement par la Communauté de communes, des subventions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par le biais de la CTEAC (voir p. 14). Cela a permis le réaménagement de l'espace, la mise en place de formations pour les professionnels et d'ateliers pour les enfants.

Les animations se déroulent sur un volet santé/environnement accompagnées par l'association VIE\* pour des ateliers dans le jardin (plantations, observation d'insectes...) et des boîtes pédagogiques sur les thèmes de la mare et de la garrigue. Des animations nature ont été menées par Anais Laurieux du service Natura 2000. Un volet culturel a été développé par des ateliers artistiques en lien avec l'extérieur.

Les familles ont été associées via un chantier participatif avec la fabrication de mobilier de jardin et une fin de journée conviviale : Fête du Dehors ! en juin autour d'ateliers parents/enfants...

**“Dehors au Pays des Vans en Cévennes” va perdurer en 2024 !**

**En effet, tant l'équipe que les enfants apprécient jouer, manger, chanter, partager... vivre en extérieur à la crèche !**

\*Depuis 2009, l'association VIE Ardèche a pour but de promouvoir le respect de l'humain, celui de son environnement, le respect des différences et la biodiversité. Elle s'engage dans des réflexions et des actions mettant en lien les questions sociales et le vivant sous toutes ses formes.

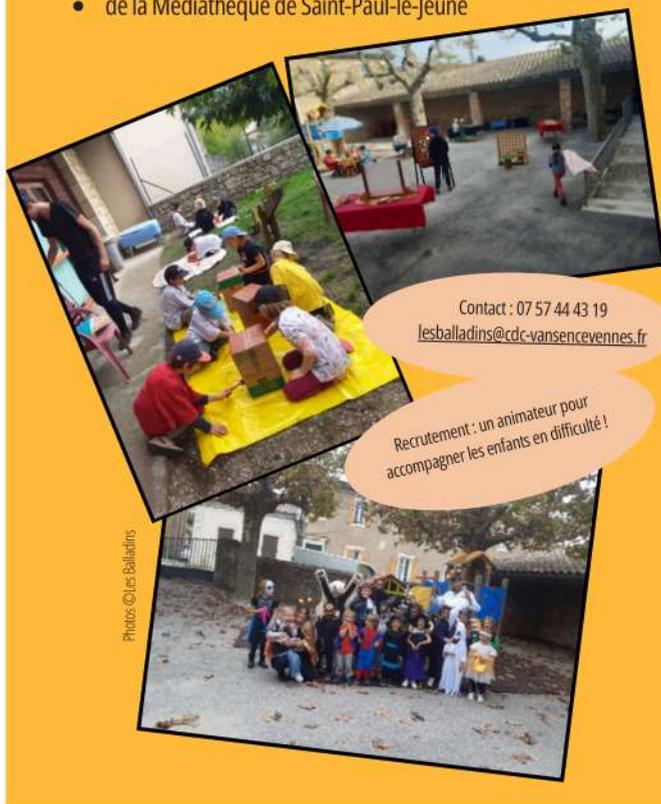


## Centre de loisirs « Les Balladins » - Enfants de 3 à 12 ans

Les thèmes de cette année : "Allez dehors" et "La Citoyenneté"

Avec les interventions tout au long de l'année de :

- de l'Union des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (UMJC) les mercredis et pendant les vacances, sur la citoyenneté, les différences, le respect, la solidarité, les préjugés...
- de Natura 2000
- de la Médiathèque de Saint-Paul-le-Jeune

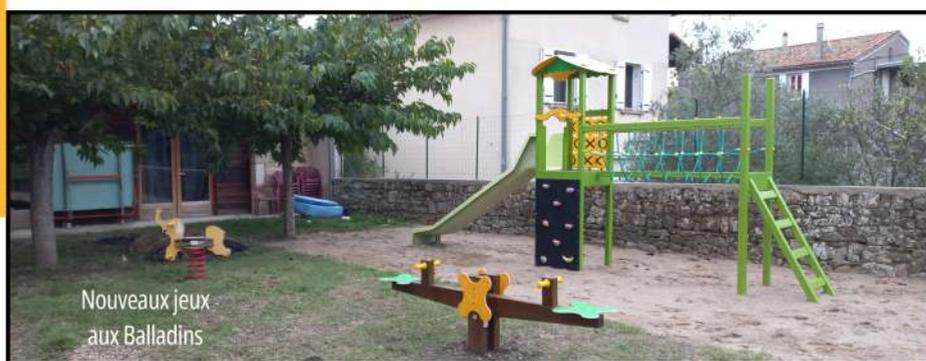


Contact : 07 57 44 43 19  
lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

Recrutement : un animateur pour accompagner les enfants en difficulté !

Photos © Les Balladins

- 1. LES MERCREDIS** : partenariat CTEAC et la crèche Les Poussins, Coline Irwin et Dominique Thibaud pour les ateliers « Allons dehors, l'art est dans l'air ». Une soirée de restitution aux familles a clôturé ce projet. Une exposition MEMOO a été également présentée aux enfants du centre de loisirs.
- 2. HIVER** : la musique corporelle, avec Natura 2000
- 3. PRINTEMPS** : Robinson Crusoé. Sortie « grimpe arbre » avec fabrication de cabanes...
- 4. ÉTÉ** :
  - Le citoyen : fabrication du village de St Paul le Jeune en miniature avec Marie-Odile Roux sur toute une semaine, suivi d'un vernissage avec Thierry Bruyère-Isnard (Maire de St Paul) son adjointe Joanne Dusautoir, Christiane Raynard Vice-Présidente à la CDC, et les parents. Tous ont pu échanger lors d'un moment convivial.
  - Un séjour pour 12 enfants de 8/12 ans a été organisé à Grandeur Nature à Pourcharesse (Lozère).
  - Sortie de fin d'été : le village des enfants à Montagnac (30)
  - Lire en herbe avec la médiathèque des Vans
- 5. TOUSSAINT** :
  - Le chaudron magique. Julie Bois est intervenue sur les plantes comestibles. Avant de les manger, il faut les cueillir, les laver et les cuisiner. Les enfants ont confectionné un pesto et une limonade.
  - Le traditionnel défilé a eu lieu le seul jour où le soleil a bien voulu se montrer, et les enfants ont pu récolter des bonbons.



Nouveaux jeux  
aux Balladins

## Le Contrat Local de Santé - CLS

Photos © CDC du Pays des Vans en Cévennes



Avec le Contrat Local de Santé, la Ligue contre le cancer, le CSAPA du centre hospitalier d'Aubenas, une infirmière Asaïée tabacologue et Addictions France.

Journée d'information  
sur le mois sans tabac

Merci aux bénévoles !

Merci aux Restos du Cœur !



Créé en septembre 2022, le **Contrat Local de Santé (CLS)** est financé par l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de Communes à travers un poste de coordinatrice. Il a pour objectif de réduire les inégalités de santé par la mise en place d'actions de prévention. Il prend en compte la santé dans sa globalité en agissant sur l'environnement des personnes. Il intervient très en amont du parcours de soin, dans une dimension préventive, en fonction des problématiques repérées par les acteurs locaux.

Le CLS consolide le partenariat local sur les questions de santé, et coordonne la mise en place d'actions en lien avec les partenaires. Les thématiques de travail sont : le soutien à la parentalité, la santé mentale, l'accès aux droits des personnes en situation de précarité, le bien vieillir, le logement, la santé des jeunes. Les projets en cours :

- Création d'un poste de médiateur santé, professionnel dont la mission est d'aller à la rencontre des personnes les plus éloignées du système pour les inscrire dans un parcours de soin.
- Création d'un « réseau santé-précarité » qui regroupe trimestriellement les partenaires sociaux du territoire sur des questions de santé.
- Travail avec le collège des Vans sur la mise en place d'ateliers de prévention auprès des collégiens autour des addictions.
- Collaboration avec la Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé (CPTS) Sud-Ardèche Cévennes, constituée de professionnels de santé, pour une complémentarité des actions respectives.
- Création d'une commission sur la santé mentale et le logement afin de prendre en compte les situations complexes (isolement, mise en danger de la santé dans le logement...).
- Participation aux actions de soutien à la parentalité du centre socio-culturel Revivre.
- Mobilisation sur le « Mois sans tabac ».

Contact : 07.48.13.36.84  
cls@cdc-vansencevennes.fr



## Le Relais Petite Enfance - RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Cévennes d'Ardèche couvre les communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie.



Il accueille et accompagne les assistant.e.s maternel.le.s (soutien administratif, formations, ateliers d'éveil) et les parents désireux d'un accueil pour leur enfant au domicile d'un.e assistant.e maternel.le (coordonnées, réglementation, embauche...) ou au sein d'une crèche (Rosières, Valgorge, les Vans).

29 assistant.e.s maternel.le.s, dont 3 Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) en Pays Beaume-Drobie.

37 assistant.e.s maternel.le.s, dont 4 MAM en Pays des Vans en Cévennes.

Les commissions d'attribution de places en crèche en 2023 ont permis d'accueillir 44 enfants sur les commissions de mars, juin et septembre.

### Les événements, ateliers et formations :

- **Ateliers d'éveil** avec des intervenants pour la découverte de l'Art au Jardin, la motricité, les contes et comptines, les danses du monde et la barbotine.
- **Conférences** « Les émotions, si on en parlait » et « Nos peurs, explorons-les »
- **Formations :**

« Communiquer par un geste avec les tout-petits »

« Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien »

« Enfant, éducation et neurosciences, initiation ».

Accompagnement sensoriel avec la méthode Snoezelen\*

- Le RPE a aussi organisé sa première fête en juin 2023 permettant de rassembler assistants maternels, parents et enfants autour du thème des danses du monde afin de clôturer l'année scolaire.



*\*Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais (Ad Verhuel et J. Hulsegge), le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezelen (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente et plaisir*

Caf  
de l'Ardèche



France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

## FRANCE SERVICES

L'équipe de France Services du Pays des Vans en Cévennes a accompagné plus de 3200 personnes du territoire dans leurs démarches administratives sur l'année 2023.

Elle est aussi présente sur la commune de Saint-Paul-le-Jeune, les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois. Vous pouvez prendre rendez-vous directement en mairie.

Plusieurs partenaires sont présents lors de permanences dans nos locaux comme le CIDFF pour l'accompagnement des femmes, ALECO7 et SOLIHA pour l'accompagnement à l'amélioration énergétique des logements, ou l'association AIME pour les jeunes en difficulté de moins de 25 ans ainsi qu'un point info justice.

Depuis septembre dernier, un nouvel agent, Sophie Wuilbaut, est venu compléter l'équipe, après avoir complété sa formation pour son poste.

Un espace libre d'accès avec ordinateur, imprimante et scanner et un accès WIFI gratuit est disponible.

France Services est financé à 75% par la Communauté de communes.

### Deux nouveautés :

- Pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité, France Services peut désormais se déplacer en mairie du domicile.
- En fonction des situations, il est maintenant possible de prendre un RDV personnalisé

## Contacts et horaires

Téléphone : 04.82.77.11.17

Adresse : 6 avenue Ferdinand Nadal (en face du Crédit Agricole).

Accueil sans RDV : tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h, ainsi que le lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h.

Accueil sur RDV en fonction des situations



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

# LES PETITES ANNONCES

## Vous avez besoin d'un mode de transport ?

La Communauté de communes vous propose de louer des vélos à assistance électrique ! Des critères d'attribution ont été définis, en privilégiant les trajets domicile-travail, les personnes sans véhicule et les jeunes à partir de 16 ans ou en recherche d'emploi. Les tarifs sont de 70€ pour 2 mois et 180€ pour 6 mois.

Pour votre dossier de demande, veuillez contacter ou vous présenter au secrétariat de la Communauté de Communes :  
04.75.37.41.22 - [accueil@cdc-vansencevennes.fr](mailto:accueil@cdc-vansencevennes.fr).  
<https://www.cdc-vansencevennes.fr/services-de-proximite-au-quotidien/location-de-velos-electriques/>



## PASSE TON BAFA!

### Année 2024

Tu as entre 17 & 25 ans et tu habites sur le territoire du Pays des Vans en Cévennes ?

Dossier à transmettre avant le **Vendredi 26 janvier 2024**

Formation générale

Stage pratique

Approfondissement

- 450€ d'aide
- BAFA complet en 1 an
- 4 places disponibles

**Renseignements et candidatures :**

**PAYS DES VANS**  
18 337 938 52

Centre de Loisirs Les Balladins  
Nadine Argenson : 07 57 44 43 19  
[lesballadins@cdc-vansencevennes.fr](mailto:lesballadins@cdc-vansencevennes.fr)

**CENTRE SOCIAL REVIVRE**

Centre socioculturel Revivre  
Christelle Jovicic : 09 54 20 87 80  
[enfants@centresocialrevivre.fr](mailto:enfants@centresocialrevivre.fr)

110 place Ferdinand ALBERT, 07140 LES VANS - [www.cdc-vansencevennes.fr](http://www.cdc-vansencevennes.fr) - 04 75 37 41 22 - [accueil@cdc-vansencevennes.fr](mailto:accueil@cdc-vansencevennes.fr)  
LES ANJONS - BASSIN - BEAULIEU - BORDAS - EST-ARTILLAS - ESTAMPIERAS - GIL-AYMERIS - MALABRY-SUR-LA-TORRE - MALZAC - MONTPELIER - PÉANNE - DE-CRUZIERES - ST-MARCELIN - LAUSIERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-DE-DEAN - LES SAZZELLES - LES VANS

## Vous souhaitez passer votre BAFA ?

« Passe ton BAFA ! » a pour objectif de soutenir la formation de jeunes animateurs sur le territoire de Pays des Vans en Cévennes. Destiné aux jeunes de 17 à 25 ans\*, ce dispositif leur permet de passer le BAFA en une année.

Aidés financièrement à hauteur de 450€, les jeunes sont accueillis pour leur stage pratique dans les centres de loisirs locaux « Les Balladins » à Saint-Paul-le-Jeune ou « Revivre » aux Vans.

Contactez :

- Centre de loisirs « Les Balladins » : 07 57 44 43 19 - [lesballadins@cdc-vansencevennes.fr](mailto:lesballadins@cdc-vansencevennes.fr)
- Centre socio-culturel « Revivre » : 04 75 37 76 88 - [enfants@centresocialrevivre.fr](mailto:enfants@centresocialrevivre.fr)

*\* Pour les jeunes de 16 ans, nous contacter.*

## Vous cherchez un espace pour travailler ?

Un tout nouvel espace vous attend au Coworking du Pays des Vans en Cévennes, au 6 avenue Ferdinand Nadal (à droite de Vitamine)

- 5 postes de travail
- ½ journée 6€
- 1 journée 10€
- 1 semaine 40€
- 1 mois 120€ / mois

Réservations et règlement directement par le site de la CDC  
Informations : 04.75.37.41.22 [administratif@cdc-vansencevennes.fr](mailto:administratif@cdc-vansencevennes.fr)



Contact  
Tél. : 04.75.37.41.22  
e-mail : [administratif@cdc-vansencevennes.fr](mailto:administratif@cdc-vansencevennes.fr)

### “ RÉOUVERTURE DU COWORKING - JEUDI 16/11 DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

6 avenue Ferdinand Nadal  
07140 Les Vans

**Horaires :** 9h-17h30 (soirée et weekend sur demande)

Entrée à droite de Vitamine

**”**

**PAYS DES VANS**  
18 337 938 52  
110 place Ferdinand ALBERT, 07140 LES VANS - [www.cdc-vansencevennes.fr](http://www.cdc-vansencevennes.fr) - 04 75 37 41 22 - [accueil@cdc-vansencevennes.fr](mailto:accueil@cdc-vansencevennes.fr)  
LES ANJONS - BASSIN - BEAULIEU - BORDAS - EST-ARTILLAS - ESTAMPIERAS - GIL-AYMERIS - MALABRY-SUR-LA-TORRE - MALZAC - MONTPELIER - PÉANNE - DE-CRUZIERES - ST-MARCELIN - LAUSIERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-DE-DEAN - LES SAZZELLES - LES VANS

Suivez les travaux en cours pour l'extension de  
la Via Ardèche de Saint-Paul-le-Jeune à  
Gagnières sur notre site !  
© CDC Pays des Vans en Cévennes

Toutes nos informations sur le site  
[www.cdc-vansencevennes.fr](http://www.cdc-vansencevennes.fr)



Pour ne rien manquer  
de notre actualité,  
abonnez-vous sur nos  
pages Iliwap, Instagram  
et Facebook !



**Suivez-nous là !**



**là !**



**Ou là !**

